

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 12 NOVEMBRE 2014

Pas de croissance ni d'emplois sans l'artisanat de service et de fabrication

La Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication (CNAMS) publie ce jour une étude approfondie sur la situation et les perspectives de développement d'un secteur qui est amené à jouer un rôle central dans la relance de l'économie française.

Aujourd'hui, l'artisanat de service et de fabrication représente **275 000 entreprises de service** pour 700 000 emplois. C'est également **125 000 entreprises de fabrication** employant 500 000 personnes.

Au total, avec 400 000 entreprises et 1,2 million d'emplois, l'artisanat de service et de fabrication constitue donc l'un des premiers secteurs de l'économie.

Au-delà de ce bilan, Pierre MARTIN, Président de la CNAMS, explique : « *L'étude réalisée dans le cadre du nouvel Observatoire prospectif de la CNAMS montre que l'artisanat de service et de fabrication est sans aucun doute l'une des premières armes antichômage en France. Dans nos métiers, même dans un contexte de crise très difficile et quand cela va mal, les chefs d'entreprise font tout pour garder leurs collaborateurs.* »

Concrètement, **l'artisanat de service a créé 150 000 postes entre 2000 et 2010.** Sur la même période, l'artisanat de fabrication, suivant le phénomène de désindustrialisation du pays, a perdu 40 000 emplois. **Au total, en dix ans, c'est donc 110 000 emplois non délocalisables et répartis sur tout le territoire qui ont été créés !**

Au cours de la période récente, certaines filières ont connu un net développement. C'est le cas des soins de beauté (+98% d'entreprises entre 2006 et 2012) et de la cordonnerie-multiservice (+70%). A l'inverse, d'autres ont subi un recul du nombre d'entreprises. Il s'agit en particulier des blanchisseries-teintureries (-9% entre 2006 et 2012) et de l'ameublement (-6%).

A propos de cette étude, Nicolas BOUZOU, Economiste et Directeur d'Asterès, explique que « *les entreprises artisanales de service et de fabrication ont tout le potentiel nécessaire pour devenir un fer de lance de la croissance économique des prochaines années* ».

Il est donc essentiel que les artisans se concentrent sur les défis qu'ils ont à relever pour jouer tout leur rôle dans la relance de l'activité. L'enjeu des prochaines années est de leur permettre de se développer en innovant dans le respect de leurs savoir-faire traditionnels et en valorisant la qualité de leurs produits et de leurs services.

Pour y parvenir, ils ont besoin d'un **environnement juridique et fiscal stable et adapté**. Or, comme si le carcan du droit du travail ne suffisait pas, certaines décisions des pouvoirs publics, telles que la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité ou l'instabilité des aides à l'apprentissage, sont autant de signaux dramatiques.

La CNAMS en appelle donc à la responsabilité du pouvoir politique. La crise n'est pas une fatalité ! Le retour de la croissance et la baisse du chômage sont possibles. Pour cela, il suffit de miser sur les bon acteurs, ceux qui font vivre l'économie française, ceux qui font la proximité, ceux qui créent des emplois et qui demandent juste à pouvoir continuer.

LA CNAMS :

Fondée en 1945 et présidée par Pierre MARTIN depuis 2009, la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication (CNAMS) est l'organisation interprofessionnelle nationale représentative des métiers de la fabrication et des services. Elle rassemble 37 fédérations patronales.

Poids des secteurs de la fabrication et des services de l'artisanat en France :

- **410 000 entreprises** exerçant une activité artisanale à titre principal, soit 43,5% des entreprises artisanales
- 118 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, soit 42% du chiffre d'affaires réalisé par toutes les entreprises artisanales
- **1,2 million d'actifs** occupés, soit 45% des emplois de l'artisanat dont **909 000 salariés**, soit 44,2% des salariés de l'artisanat
- 56 000 contrats d'apprentissage, soit 34,8% des apprentis de l'artisanat